

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU SITE INEDITIS

Version en vigueur le 16 Septembre 2025

ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales régissent la relation entre Ineditis, en qualité d'opérateur de plateforme en ligne, et l'Acheteur qui entend passer Commande d'un Produit par l'intermédiaire de la Solution Ineditis.

Ineditis intervient en qualité de commissionnaire à la vente, pour le compte des Auteurs dont le nom est indiqué sur la page de Commande de chaque achat.

Ineditis a pour objectif de mettre en relation des Auteurs auto-publiés avec des Acheteurs, qui pourront prendre connaissance de leurs Produits via la Solution Ineditis (Plateforme de lecture en ligne).

L'utilisation de la Solution Ineditis et la validation de toute Commande sont subordonnées à l'acceptation des présentes CG. Leur acceptation est pleine, entière, indivisible et sans réserve.

ARTICLE 2. DÉFINITIONS

Les termes commençant par une lettre majuscule ont la signification suivante, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel :

- **Acheteur** : désigne tout professionnel et consommateur qui ont recours aux services d'intermédiation fournis par Ineditis pour l'achat de Produits ;
- **Application** : désigne le logiciel applicatif mobile développé par Ineditis et accessible sur les plateformes de téléchargement en ligne Appstore et Googleplay ;
- **Auteur** : désigne tout Professionnel qui a recours aux services d'intermédiation de Ineditis pour vendre des Produits.
- **CGU** : désigne les Conditions Générales du Service et les éventuels documents qui les complètent, notamment disponible sur https://ineditis.fr/assets/pdf/20250916_CGU_INEDITIS.pdf ;
- **CG** : désigne les présentes Conditions Générales régissant les ventes réalisées par l'intermédiaire des Services proposés par Ineditis ;
- **Commande** : désigne toute Commande de Produits effectuée par un Acheteur par l'intermédiaire de Ineditis;
- **Consommateur** : désigne toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ;

- **Produit** : désigne les *e-books* et livres mis en vente et à disposition sur le Site et l'Application Ineditis ;
- **Professionnel** : désigne toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ;
- **Service** : désigne l'ensemble des outils permettant :
 - Aux Acheteurs de se mettre en relation avec les Auteurs en vue de passer des commandes de Produits, de régler le prix des Produits, de confirmer la réception des Produits, d'utiliser la plateforme afin de pouvoir lire les Produits.
 - Aux Auteurs de se mettre en relation avec des Acheteurs, afin de leur proposer des Produits à la vente, de référencer et de décrire ces Produits, d'accepter les commandes passées par les Acheteurs et de percevoir le prix des Produits achetés.
 - Aux Auteurs de fournir des services de marketing, éditorial, de relecture
- **Site** : désigne le site internet accessible à l'adresse <https://ineditis.fr> ou l'ensemble de ses sous-domaines ainsi que l'ensemble des éléments et de son contenu ;
- **Solution** : désigne collectivement le Site Internet, l'Application et le Service Ineditis ;
- **Utilisateur** : désigne toute personne physique ou morale utilisant le Site ou l'Application comme service d'intermédiation pour effectuer une vente ou un achat ;

ARTICLE 3. ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute commande passée par un Acheteur au travers de la Solution. Elles prévalent sur toute autre condition générale ou particulière.

L'Acheteur qui effectue une commande sur le Site, déclare avoir la pleine capacité juridique. Toutefois, tout achat réalisé sur le Site par une personne juridiquement incapable au sens du Code civil belge sera sous la responsabilité de son représentant légal.

L'Utilisateur déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées sans réserve au moment où il active le bouton « Confirmer » par lequel il crée un compte et s'inscrit sur le Site.

Les dispositions relatives aux consommateurs, au sens du livre VI du Code de droit économique relatives aux pratiques du marché et à la protection du consommateur sont applicables lors d'une commande sur le Site par une personne privée n'agissant pas dans le cadre de son activité professionnelle au sens de l'article 1.1.2° du Code de droit économique, en ce compris les étudiants.

Ineditis se réserve la faculté de modifier ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales de vente applicables sont celles en vigueur à la date de la commande passée par l'Acheteur.

La nullité éventuelle d'une clause contractuelle n'entraînera pas la nullité des autres clauses des présentes qui resteront d'application.

Les présentes conditions générales de vente peuvent être en tout temps consultées, imprimées ou téléchargées sur le Site.

ARTICLE 4. CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DES PRODUITS

4.1. Caractéristiques des Produits et des Services mis en vente par l'intermédiaire de Ineditis

Par l'intermédiaire de la Solution, Ineditis fournit à l'Utilisateur une plateforme en ligne présentant les Produits ou Services vendus, sans que les photographies éventuelles aient une valeur contractuelle.

Les Produits ou Services sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, en cas d'erreurs ou omissions dans la présentation, la responsabilité de Ineditis ne pourra être engagée de ce fait.

Les Produits et Services sont proposés dans la limite de leur disponibilité. Les offres de Produits sont valables tant qu'ils sont visibles sur le Site ou l'Application, dans la limite de ses stocks disponibles.

4.2. Disponibilités des Produits

Ineditis ne peut garantir le réassortiment des Produits vendus et en être tenue responsable que dans la mesure des possibilités.

Les offres de Produits sont valables tant qu'ils sont visibles sur le Site ou l'Application, dans la limite de ses stocks disponibles.

De manière générale, dans l'éventualité d'une indisponibilité exceptionnelle du Produit après passation de la commande par l'Acheteur, Ineditis en informera l'Acheteur et la commande sera automatiquement annulée et Ineditis remboursera l'Acheteur sur son compte bancaire.

De même, dans le cas particulier où un même Produit fait l'objet d'une commande par plusieurs Acheteurs à la fois, et en fonction de la disponibilité de ce Produit (produit en pénurie, unique), celui-ci ne sera vendu qu'au premier Acheteur qui enregistre sa commande. Les autres acheteurs seront alors informés de l'annulation de leur commande.

Toutefois, seul le contrat portant sur la vente du(es) Produit(s) non disponible(s) est visé par cette annulation.

ARTICLE 5. MODALITÉS DE PASSATION D'UNE COMMANDE

5.1. Compte Personnel

Pour pouvoir accéder à l'ensemble des Services, l'Acheteur doit préalablement créer un compte personnel. A cette occasion, l'Utilisateur doit renseigner des informations permettant de l'identifier (nom, prénom, adresse postale, date de naissance, numéro de téléphone portable, numéro d'entreprise, etc.), communiquer une adresse électronique valide, qui servira d'identifiant de connexion, et choisir un mot de passe de connexion.

Pour pouvoir réaliser un achat sur le Site ou l'Application, l'Acheteur doit être capable au sens du droit commun.

L'Acheteur est tenu de mettre à jour ses éléments d'identification et s'engage à ne pas communiquer d'informations incorrectes ou fausses dans le cadre de la création ou de la mise à jour de son compte personnel.

L'Utilisateur est tenu d'informer Ineditis immédiatement, par e-mail ou via le formulaire, de tout changement de ses coordonnées. En cas de manquement à cette obligation, l'Utilisateur sera tenu responsable de tout dommage éventuellement subi par Ineditis en raison de cette omission.

Les identifiants de connexion sont propres à l'Acheteur et réservés à son usage personnel. En conséquence, l'Acheteur s'engage à ne pas les communiquer à un tiers. En toute hypothèse, tout acte effectué avec les identifiants de connexion de l'Acheteur sera considéré comme l'ayant été par l'Acheteur et sous sa responsabilité.

L'Acheteur reconnaît donc son entière responsabilité dans l'usage qui sera fait de ses identifiants de connexion ou de son compte personnel. En cas d'utilisation non autorisée des identifiants de connexion ou du compte personnel d'un Acheteur par un tiers, la responsabilité de Ineditis ne pourra en aucun cas être engagée vis-à-vis de l'Acheteur concerné et ce dernier devra informer sans délai Ineditis.

L'Acheteur peut demander à tout moment la suppression de son compte personnel en adressant une demande à cet effet via le formulaire de contact à l'adresse (<https://ineditis.fr/?popup=contact>).

5.2. Critères de classement et de référencement des offres de Produits

Ineditis référence et classe les Produits mis en ligne par les Auteurs selon les divers critères : (i) soit en fonction de la nouveauté (mise en ligne sous 24 heures, 48 heures ou dans la semaine), (ii) des meilleures remises appliquées, (iii) des marques accessibles, (iv) de l'identité des Auteurs, (v) en fonction du prix (par ordre croissant/décroissant), (vi) fonction du nom par ordre alphabétique, (vii) soit en fonction de la pertinence (viii) en fonction des coups de cœur de Ineditis. L'Acheteur pouvant choisir le filtre de classement qui lui convient.

L'objectif de ce filtrage par pertinence est de mettre en avant une sélection de Produits qui se distinguent par la qualité de leurs caractéristiques et par un rapport qualité/prix compétitif.

5.3. Relation entre Ineditis et les Auteurs

À toutes fins utiles, pour les Produits, Ineditis précise qu'elle intervient en qualité de commissionnaire à la vente et est rémunérée par une commission sur les ventes de Produits. Si Ineditis devait entretenir des liens capitalistiques de quelque nature que ce soit avec certains Auteurs, ceux-ci n'exerceraient aucune influence sur le référencement ou le classement des offres de Produits mis en vente par l'intermédiaire de la Solution.

Toute relation entre Ineditis et les Auteurs est régie par la Convention d'intermédiation, disponible sur ou accessible sur demande à l'adresse électronique suivante info@ineditis.fr.

5.4. Passation d'une commande par l'Acheteur

Les étapes liées à la passation d'une Commande sont :

1. Les Produits sont présentés sur le Site et l'Application avec un descriptif mettant l'Acheteur en mesure de connaître leurs caractéristiques essentielles (dont un bref résumé équivalent à un 4^e de couverture), les appréciations des précédents Acheteurs et leur prix.
2. L'Acheteur sélectionne le ou les Produits qu'il souhaite acheter. L'Acheteur pourra opter pour deux méthodes d'achat différentes à savoir :
 - a. Panier : dans ce cas, les Produits seront placés dans le « panier ». Pour valider la Commande, l'Acheteur devra se rendre sur l'onglet « Panier » de la Solution et ensuite cliquer sur « Valider le panier » pour finaliser la Commande.
 - b. Achat immédiat : dans ce cas, l'Acheteur procédera à l'Achat immédiat du Produit sélectionné.
3. Il confirme son choix de Produit(s) et prend connaissance et accepte les présentes CG lors de la validation de sa commande.
4. Une fois la commande passée par l'Acheteur, un courriel de confirmation est adressé à celui-ci pour confirmer et récapituler sa commande et le compte bancaire de l'Acheteur est débité du montant de la commande au plus tard 6 jours ouvrés après la Commande.
5. L'Auteur est informé par Ineditis via la Solution qu'un ou plusieurs des Produits qu'il a mis en ligne a fait l'objet d'une Commande.
6. Dès réception du paiement, Ineditis met à la disposition de l'Acheteur le Produit soit via la Solution dans l'onglet « ma librairie » soit en lui remettant conformément les modalités fixées ci-dessous (article 5.5).

En cas de problèmes techniques relatifs à l'utilisation du Site ou de question concernant le contrat conclu avec Ineditis, l'Acheteur peut toujours contacter le service client de Ineditis (info@ineditis.fr)

Cette clause est sans préjudice des dispositions des articles 1649*bis* et suivants de l'ancien Code civil mentionnés en annexe, l'Acheteur ayant la possibilité, à tout moment, de contacter Ineditis ou l'Auteur, d'adresser toute demande, réclamation relative aux Produits commandés.

Tant que le(s) Produit(s) n'est pas remis par Ineditis, l'Acheteur peut annuler sa commande. Une fois la transaction complète avec le(s) Produit(s) remis, l'annulation de la commande ne peut être faite qu'au bon vouloir de Ineditis n'y étant pas obligé, hors vice caché comme indiqué par l'article 1641 de l'ancien Code civil. CONDITIONS TARIFAIRES

5.5. Composition des prix affichés par Ineditis

La TVA et les autres éventuels frais et taxes applicables sont toujours inclus dans les prix indiqués. Il s'agit toujours du prix total à payer.

Les prix affichés incluent la rémunération du Service fourni par Ineditis ainsi que la rémunération due à l'Auteur.

5.6. Prix et paiement

L'Acheteur peut visualiser le prix HT uniquement dans l'onglet « panier » ou TTC sur le Site.

Ineditis se réserve le droit de modifier le prix de vente à tout moment, sans préavis. En tout état de cause, les Produits achetés sont facturés au prix mentionné sur le Site au moment de la commande effectuée par l'Acheteur.

Pour rappel, le fait pour l'Acheteur de valider sa commande implique l'obligation à sa charge de payer le prix indiqué.

5.7. Modalités de paiement

Le règlement des achats s'effectue auprès de Ineditis qui encaisse le montant correspondant, en son nom et pour le compte de l'Auteur.

Le règlement des achats peut s'effectuer selon les moyens de paiement indiqués dans la rubrique « Moyens de paiement » auprès de Ineditis.

Le paiement lié à la Commande est réalisé par l'intermédiaire des outils de paiement sécurisés du prestataire de services choisi par Ineditis (en l'espèce le module fourni par Paypal), lequel garantit la confidentialité des informations fournies par l'Acheteur, liées à ses moyens de paiement. Seul le moyen de paiement proposé par Ineditis sera accepté pour régler la Commande. Toutes les informations concernant le module Paypal peuvent être librement consultées sur le site internet https://www.paypal.com/be/webapps/mpp/pay-online?locale.x=fr_BE.

L'Acheteur reconnaît expressément avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de l'établissement concerné, accessibles depuis l'interface de paiement. Ce dernier sera

responsable du traitement des données personnelles saisies par lui, relatives aux moyens de paiement.

L'Acheteur garantit qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le moyen de paiement renseigné lors de la validation de la Commande et que ce moyen de paiement donne accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts afférents à la Commande et le cas échéant à tout dépassement, ainsi qu'aux pénalités susceptibles d'être exigibles dans le cadre des présentes.

Une fois le paiement validé, l'Acheteur reçoit un récapitulatif de l'opération par courriel.

L'Acheteur reconnaît et accepte que, dans l'hypothèse où un incident de paiement interviendrait dans le cadre du règlement de la Commande, la livraison du Produit pourra être suspendue. En cas de refus de l'établissement bancaire d'autoriser le paiement de la Commande, cette dernière sera automatiquement annulée et l'Acheteur prévenu de ladite annulation par l'envoi d'un courrier électronique.

La facture correspondante est accessible par l'Utilisateur sur demande via le formulaire de contact ou par courriel via l'adresse (info@ineditis.fr).

ARTICLE 6. DROIT DE RÉTRACTATION

Les dispositions de la présente section bénéficient uniquement aux Consommateurs à l'exclusion des Professionnels.

En outre, les dispositions de la présente section sont uniquement applicables aux types commandes suivantes :

- L'inscription à des Services aux Auteurs, pour autant que la rétractation intervienne avant le début de ces Services ;
- La commande de Produits.

Il est expressément précisé que le droit de rétractation est exclu pour la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel, en ce compris les *e-book*, si l'exécution a commencé et que le consommateur a reconnu préalablement qu'il perdra son droit de rétractation.

Lorsqu'il dispose de la faculté de se rétracter d'une commande passée sur le Site, le Consommateur doit notifier à Ineditis sa décision de se rétracter, sans devoir motiver sa décision, au moyen d'une déclaration dénuée de toute ambiguïté ou du modèle de formulaire reproduit à la fin des présentes (Annexe 2) et ce, dans les 14 jours à dater de la conclusion du contrat, c'est-à-dire à dater du jour où il reçoit par e-mail la confirmation de l'Inscription au Service concerné ou à partir du jour où l'Acheteur, ou un tiers autre que le transporteur désigné par l'acheteur, prend possession de l'Article ou du dernier Article lorsque la commande en contient plusieurs.

Toute demande de rétractation doit être adressée par courriel à l'adresse info@ineditis.fr.

Si le consommateur a valablement fait usage de son droit de rétractation par écrit dans le délai de 14 jours, il sera remboursé par virement, sans frais, du montant payé et ce, dans un délai de 14 jours suivant celui où Ineditis est informée de la décision du consommateur de se rétracter du contrat.

Afin de prétendre au remboursement d'un Produit (livre), celui-ci doit être retourné à l'état neuf, dans son emballage d'origine également en parfait état. Ineditis se réserve le droit de refuser les Produits retournés s'ils sont endommagés ou présentent des traces d'utilisation.

Le remboursement du Produit sera différé jusqu'à sa réception par Ineditis, ou jusqu'à ce que l'Acheteur ait fourni une preuve d'expédition des produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Ineditis ne remboursera pas les frais de livraison lié à l'exercice du droit de rétractation.

ARTICLE 7. GARANTIES LÉGALES

7.1. Garantie légale de conformité (article 1649bis et suivants de l'ancien Code civil)

Outre les dispositions de droit commun, si l'Acheteur à la qualité de Consommateur, les Produits (bien de consommation) bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire du Consommateur, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions des articles 1649bis et suivants de l'ancien Code civil d'une garantie légale de conformité pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la Commande.

Il est rappelé que dans le cadre de l'application de la garantie légale de conformité :

- Selon l'article 1649ter §2 de l'ancien Code civil, le vendeur est tenu de livrer un Produit conforme, propre à l'usage attendu d'un bien semblable et correspondant à la description donnée sur la fiche descriptive du Produit ;
- Le Consommateur bénéficie d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du Produit pour agir à l'encontre du vendeur ;
- En application de l'article 1649quinquies de l'ancien Code civil, le Consommateur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sans frais. Néanmoins, le Vendeur peut ne pas procéder selon le choix du Consommateur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du Produit ou de l'importance du défaut.
- Par contre le vendeur pourra refuser de mettre le Produit en conformité, si la réparation et le remplacement s'avèrent impossibles ou lorsque cela lui imposerait des coûts qui seraient disproportionnés, compte tenu de l'ensemble des circonstances, dont notamment la valeur qu'aurait le Produit en l'absence de défaut de conformité ou l'importance du défaut de conformité. Dans ce cas, le Consommateur a le droit d'exiger du Vendeur une réduction proportionnelle du prix ou la résolution du contrat de vente.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du bien de consommation reçu par le consommateur et la valeur qu'aurait le bien de consommation s'il était conforme au contrat de vente.

Le Consommateur n'a pas le droit d'exiger la résolution du contrat de vente si le défaut de conformité est mineur.

Lorsque le consommateur exerce son droit à la résolution du contrat de vente (dans son intégralité ou à l'égard de certains des biens livrés en vertu du contrat de vente) :

1° le consommateur restitue les biens au vendeur aux frais de ce dernier; et

2° le vendeur rembourse au consommateur le prix payé pour les biens dès réception des biens ou de la preuve de leur renvoi fournie par le consommateur.

- Le Consommateur ne peut pas faire jouer la garantie légale de conformité, lorsqu'il avait connaissance du défaut au moment de contracter ou lorsqu'il ne pouvait ignorer le défaut au moment de contracter ;
- Le Consommateur est tenu d'informer le vendeur de l'existence du défaut de conformité dans les deux (2) mois à compter du jour où le Consommateur a constaté le défaut. L'action du consommateur se prescrit dans un délai d'un (1) an à compter du jour où il a constaté le défaut de conformité.

Dans le cas d'un bien comportant des éléments numériques, le vendeur veille à ce que le Consommateur soit informé des mises à jour, y compris des mises à jour de sécurité, qui sont nécessaires au maintien de la conformité de ce bien, et les reçoive dans les deux ans dans la mesure où le contrat de vente prévoit la fourniture continue du contenu numérique ou du service numérique pendant une période, à savoir principalement la lecture d'un *e-book* via la Solution.

Lorsque le Consommateur n'installe pas dans un délai raisonnable les mises à jour fournies, le vendeur n'est pas responsable d'un défaut de conformité résultant uniquement de la non-installation de la mise à jour concernée, à condition que le vendeur ait informé le Consommateur de la disponibilité de la mise à jour et des conséquences de sa non-installation par le consommateur; et la non-installation ou l'installation incorrecte par le Consommateur de la mise à jour ne soit pas due à des lacunes dans les instructions d'installation fournies au Consommateur.

Tout défaut qui résulte de l'installation incorrecte du bien de consommation est réputé être un défaut de conformité lorsque:

- l'installation du bien fait partie du contrat de vente et a été effectuée par le vendeur ou sous sa responsabilité, ou;
- l'installation, qui devait être effectuée par le consommateur, a été effectuée par celui-ci et que l'installation incorrecte est due à des lacunes dans les instructions d'installation fournies par le vendeur ou, dans le cas d'un bien comportant des éléments numériques, fournies par le vendeur ou le fournisseur du contenu numérique ou du service numérique.

Dans le cas d'un bien comportant des éléments numériques, lorsque le contrat de vente prévoit la fourniture continue du contenu numérique ou du service numérique pendant une période, le vendeur répond également de tout défaut de conformité du contenu numérique ou du service

numérique qui survient ou apparaît dans un délai de deux ans à compter du moment où le bien comportant des éléments numériques a été livré. Lorsque le contrat prévoit une fourniture continue pendant plus de deux ans, le vendeur répond de tout défaut de conformité du contenu numérique ou du service numérique qui survient ou apparaît au cours de la période durant laquelle le contenu numérique ou le service numérique est fourni en vertu du contrat de vente.

La garantie légale de conformité n'a vocation à s'appliquer uniquement à l'égard d'un Acheteur revêtant la qualité de Consommateur.

7.2. Garantie légale des vices cachés

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives à la conformité du bien au contrat ou aux vices cachés (dont les textes sont rappelés en Annexe des présentes CGV) les Produits défectueux (sans que cela ne soit du fait de l'Acheteur) ou ne correspondant pas à la Commande seront remboursés.

Les Produits doivent être retournés au vendeur dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, notice...) dans un emballage permettant un transport dans de bonnes conditions.

Le remboursement à 100% s'effectuera par un versement du prix du Produit via le moyen de paiement utilisé lors de la Commande à l'Acheteur.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit. Il est rappelé que l'Acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 de l'ancien Code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 de l'ancien Code Civil. Toute action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'Acheteur dans un délai de 3 mois suivant la découverte du vice.

ARTICLE 8. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Ineditis agit uniquement comme intermédiaire. En conséquence, la responsabilité de Ineditis ne saurait être engagée dans les cas suivants : en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins inadaptées, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

Sauf et dans la mesure où des dispositions légales relatives à la responsabilité (du fait des produits) ou l'ordre public l'exigent, et sauf cas de fraude par Ineditis, Ineditis n'aura pas l'obligation de compenser une quelconque perte ou un dommage, de quelque nature que ce soit, causé à tout bien meuble ou immeuble ou personne, en ce compris toute perte de profits ou dommage imprévisible, relatif à un Utilisateur ou à un tiers, qui a directement ou indirectement été causé par ou est lié à tout Produit ou Service fourni par Ineditis ou pour son compte ou qui est directement ou indirectement causé par toute utilisation, application ou traitement de ce Produit ou Service.

La responsabilité contractuelle et extracontractuelle de Ineditis sera en toutes circonstances, en

ce compris en cas de faute grave, limitée au montant maximum facturé par Ineditis pour les Produits et Services fournis, ou d'un élément y relatif.

Ineditis ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute perte ou dommage causé directement ou indirectement par l'utilisation inappropriée des Produits ou Services livrés ou par leur utilisation à toute fin autre que celle pour laquelle ils conviennent ou sont destinés, conformément aux critères objectifs indiqués dans les instructions.

Ineditis ne pourra par ailleurs pas être tenue responsable pour toute perte ou dommage lié à un défaut des Produits si:

- a. il est plausible, au vu des circonstances, que les défauts qui ont causé la perte ou le dommage n'existaient pas au moment où les Produits ont été livrés ou si le défaut est apparu ultérieurement;
- b. le défaut est dû au fait que les Produits doivent répondre à des réglementations gouvernementales impératives;
- c. il était impossible de découvrir l'existence du défaut au vu de l'état de connaissances scientifiques et techniques au moment où les Produits ont été livrés;
- d. en ce qui concerne le fabricant d'un élément, le défaut peut être attribué au design du produit auquel appartient l'élément ou aux instructions données par le fournisseur du produit;
- e. la perte ou le dommage est dû à une négligence de la part de l'Utilisateur, au personnel de l'Utilisateur ou autres personnes qu'elle a engagée ou qui agissant pour le compte de l'Utilisateur;
- f. la perte ou le dommage est dû à une violation d'un droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit exclusif ou la violation ou manquement à une licence ou tout autre droit similaire, qui résulte directement ou indirectement de l'utilisation et/ou de l'application et/ou de la publication ou de la reproduction de l'information fournie par ou pour le compte de l'Utilisateur, telle que les descriptions, dessins, modèles, designs et autre.

L'Utilisateur devra indemniser Ineditis pour toute réclamation d'un tiers pour des dommages causés par tout moyen quelconque par l'utilisation fautive ou négligente des Produits et Services fournis à l'Acheteur par Ineditis.

Ineditis n'est pas responsable et ne peut être tenue responsable relativement au contenu des Produits fournis par les Auteurs.

L'Auteur et/ou l'Utilisateur sera tenu responsable pour tout dommage causé à Ineditis en raison du manquement de l'Utilisateur aux obligations résultant de la convention ou de ces Conditions

Générales.

Cet article des Conditions Générales demeurera applicable en cas de fin ou d'annulation de toute convention conclue avec Ineditis, quelle qu'en soit la raison.

ARTICLE 9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Acheteur reconnaît expressément que tous les droits de propriété intellectuelle liés à l'information fournie, aux communications ou aux autres déclarations concernant les Produits, logos, et/ou le Site appartiennent à Ineditis, ses sous-traitants ou d'autres ayants droits.

L'Acheteur reconnaît expressément que tous les droits de propriété intellectuels liés aux Produits appartiennent exclusivement à l'Auteur ou ses ayants-droits.

Il est interdit à l'Acheteur de faire usage de et/ou d'apporter des modifications aux droits de propriété intellectuelle tels que décrits dans cet article comme, par exemple, de les reproduire sans autorisation expresse préalable et écrite de l'Auteur, Ineditis, ses sous-traitants ou autres ayants droits.

ARTICLE 10. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Ineditis traite les données à caractère personnel conformément à sa Charte de protection des données à caractère personnel disponible sur le Site à l'adresse suivante : <http://ineditis.fr/vie-privee>.

L'Acheteur est informé que l'ensemble des données collectées dans le cadre du Service lors de la passation des commandes sont traitées par Ineditis aux fins de traitement desdites commandes.

Les informations et données des Acheteurs se rapportant à la livraison sont transmises par Ineditis aux transporteurs aux seules fins de leur permettre d'expédier les Produits commandés. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins.

Chaque Auteur n'a accès qu'aux données à caractère personnel nécessaires fournies par les Acheteurs de ses Produits à Ineditis lors de leur Commande.

En application des articles VI.110 à VI.115 du Code de droit économique, l'Utilisateur est informé qu'il peut exercer son droit de s'opposer à l'utilisation du numéro de téléphone ou des numéros de téléphone qui lui sont attribués pour des raisons de marketing direct. L'Utilisateur peut s'inscrire sur la liste d'opposition, disponible à l'adresse suivante : <https://www.dncm.be/fr/acceuil>

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la protection des données, l'Acheteur est informé qu'il dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, de modification, d'opposition, de suppression, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité des données personnelles le concernant.

Les données personnelles communiquées par l'Acheteur lors de l'utilisation du Site ou de l'Application sont traitées conformément à la Politique de confidentialité et de cookies Ineditis. L'Utilisateur peut exercer ses droits directement en contactant Ineditis à l'adresse info@ineditis.fr ou en contactant l'Autorité à la protection des données (Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles ; contact@apd-gba.be).

ARTICLE 11. FORCE MAJEURE

Au cas où Ineditis ne peut exécuter la convention en tout ou en partie en raison d'un évènement de force majeure permanent ou temporaire causé par des circonstances externes ou internes sur lesquels elle n'a pas le contrôle, elle aura le droit de prolonger la période de livraison de manière conséquente et, sans intervention judiciaire et sans obligation de paiement d'une compensation ou de dommages et intérêts, de mettre fin à la convention en tout ou en partie en envoyant un préavis écrit à cet effet. Dans ce cas, Ineditis aura toujours droit au paiement par la Partie Contractante pour les Produits ou Services livrés avant la survenance de l'évènement de force majeure.

La force majeure comprend toutes les circonstances rendant impossible pour Ineditis d'exécuter ses obligations de manière temporaire ou permanente, en ce compris et sans y être limité, les mesures gouvernementales, grèves, défauts par les fournisseurs de fourniture de biens nécessaires pour fournir les Produits et les Services, ainsi que toutes les circonstances sous lesquelles on ne peut s'attendre à ce que Ineditis remplisse ou continue à remplir ses obligations vis-à-vis de l'Utilisateur. Ineditis peut également invoquer la force majeure lorsque cet évènement surgit après qu'elle aurait dû remplir ses obligations

ARTICLE 12. NULLITÉ PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CG sont tenues pour non valides ou déclarées comme tel en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et toute leur portée.

ARTICLE 13. LITIGES – CONTESTATIONS – MÉDIATION

13.1. Traitement des réclamations

En cas de litige, Ineditis agit en qualité d'intermédiaire entre l'Acheteur et l'Auteur, le cas échéant via le formulaire de contact mis à leur disposition sur la Solution.

L'Acheteur et Ineditis feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à la résolution amiable du litige.

Selon les cas, et selon l'appréciation de Ineditis, le litige déclaré peut donner lieu au remplacement du Produit commandé ou au remboursement.

13.2. Droit applicable et compétence des tribunaux

Les Conditions Générales sont régies par le droit belge.

En cas de plainte ou de réclamation, l'Acheteur est prié de contacter préalablement le Ineditis par courriel à l'adresse info@ineditis.fr.

Le Service de Médiation des Consommateurs mis en place par le Gouvernement Fédéral belge est compétent pour recevoir toute demande de règlement extrajudiciaire de litiges de consommation. Ce service traitera la demande lui-même ou la transfèrera à l'entité qualifiée. L'Acheteur peut contacter le Service de Médiation des Consommateurs à l'adresse suivante : <http://www.mediationconsommateur.be/fr>.

A toutes fins utiles, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de règlement en ligne des litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre Consommateurs et Professionnels de l'Union Européenne, accessible à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>

En cas de litige en lien avec les Conditions Générales, les tribunaux de Bruxelles siégeant en français sont seuls compétents pour connaître d'un tel litige.

ANNEXE 1 – TEXTES APPLICABLES

Garanties légales de conformité

Art. 1649ter de l'ancien Code civil

§ 1er. Pour l'application de l'article 1604, alinéa 1er, le bien de consommation délivré par le vendeur au consommateur n'est réputé conforme au contrat de vente que s'il satisfait aux exigences énoncées aux paragraphes 2 à 8.

§ 2. Afin d'être conforme au contrat de vente, le bien de consommation doit satisfaire aux critères subjectifs de conformité prévus dans le contrat de vente c'est-à-dire qu'il doit, notamment, le cas échéant:

1° correspondre à la description, au type, à la quantité et à la qualité et présenter la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité et d'autres caractéristiques comme prévu dans le contrat de vente;

2° être adapté à la finalité spécifique recherchée par le consommateur, que celui-ci a portée à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat de vente et que le vendeur a acceptée;

3° être livré avec tous les accessoires et toutes les instructions, notamment d'installation, comme prévu dans le contrat de vente; et

4° être fourni avec des mises à jour comme prévu dans le contrat de vente

§ 3. En plus de satisfaire à tous les critères subjectifs de conformité prévus dans le contrat de vente conformément au paragraphe 2, le bien de consommation doit répondre aux critères objectifs de conformité suivants:

1° être adapté aux finalités auxquelles serviraient normalement des biens de consommation de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union et du droit national en vigueur ainsi que de toutes les normes techniques existantes ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné;

2° le cas échéant, présenter la qualité d'un échantillon ou d'un modèle que le vendeur a mis à la disposition du consommateur avant la conclusion du contrat, et correspondre à la description de cet échantillon ou modèle;

3° le cas échéant, être livré avec les accessoires, y compris l'emballage et les instructions d'installation ou autres instructions, que le consommateur peut raisonnablement s'attendre à recevoir; et

4° être en quantité et présenter les qualités et d'autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, normales pour des biens de consommation de même type et auxquelles le consommateur peut raisonnablement s'attendre, eu égard à la nature des biens de consommation et compte tenu de toute déclaration publique faite par le vendeur ou d'autres personnes situées en amont dans la chaîne de contrats ou pour le compte du vendeur ou de telles personnes, y compris le producteur, en particulier dans les publicités ou sur l'étiquette.

§ 4. Le vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques visées au paragraphe 3, 4°, s'il démontre:

1° qu'il ne connaissait pas la déclaration en cause et n'était pas raisonnablement en mesure de la connaître;

2° que, au moment de la conclusion du contrat de vente, la déclaration publique avait été rectifiée suivant le même procédé, ou suivant un procédé comparable à celui par lequel elle a été faite;

3° que la décision d'acheter le bien de consommation n'a pas pu être influencée par la déclaration publique.

§ 5. Dans le cas d'un bien comportant des éléments numériques, le vendeur veille à ce que le consommateur soit informé des mises à jour, y compris des mises à jour de sécurité, qui sont nécessaires au maintien de la conformité de ce bien, et les reçoive au cours de la période:

1° à laquelle le consommateur peut raisonnablement s'attendre, eu égard au type et à la finalité des biens et des éléments numériques et compte tenu des circonstances et de la nature du contrat, lorsque le contrat de vente prévoit une opération de fourniture unique du contenu numérique ou du service numérique; ou

2° indiquée à l'article 1649quater, § 1er, alinéa 2, lorsque le contrat de vente prévoit la fourniture continue du contenu numérique ou du service numérique pendant une période.

§ 6. Lorsque le consommateur n'installe pas dans un délai raisonnable les mises à jour fournies conformément au paragraphe 5, le vendeur n'est pas responsable d'un défaut de conformité résultant uniquement de la non-installation de la mise à jour concernée, à condition que:

1° le vendeur ait informé le consommateur de la disponibilité de la mise à jour et des conséquences de sa non-installation par le consommateur; et

2° la non-installation ou l'installation incorrecte par le consommateur de la mise à jour ne soit pas due à des lacunes dans les instructions d'installation fournies au consommateur.

§ 7. Il n'y a pas de défaut de conformité au sens du paragraphe 3 ou 5 si, au moment de la conclusion du contrat de vente, le consommateur a été spécifiquement informé qu'une caractéristique particulière du bien de consommation s'écartait des critères objectifs de conformité prévus à ces paragraphes et que le consommateur a expressément et séparément accepté cet écart lorsqu'il a conclu le contrat de vente.

§ 8. Tout défaut qui résulte de l'installation incorrecte du bien de consommation est réputé être un défaut de conformité lorsque:

1° l'installation du bien fait partie du contrat de vente et a été effectuée par le vendeur ou sous sa responsabilité, ou;

2° l'installation, qui devait être effectuée par le consommateur, a été effectuée par celui-ci et que l'installation incorrecte est due à des lacunes dans les instructions d'installation fournies par le vendeur ou, dans le cas d'un bien comportant des éléments numériques, fournies par le vendeur ou le fournisseur du contenu numérique ou du service numérique.

Art. 1649quater de l'Ancien code civil

Le vendeur répond vis-à-vis du consommateur de tout défaut de conformité qui existe lors de la délivrance des biens de consommation et qui apparaît dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Dans le cas d'un bien comportant des éléments numériques, lorsque le contrat de vente prévoit la fourniture continue du contenu numérique ou du service numérique pendant une période, le vendeur répond également de tout défaut de conformité du contenu numérique ou du service numérique qui survient ou apparaît dans un délai de deux ans à compter du moment où le bien comportant des éléments numériques a été livré. Lorsque le contrat prévoit une fourniture continue pendant plus de deux ans, le vendeur répond de tout défaut de conformité du contenu numérique ou du service numérique qui survient ou apparaît au cours de la période durant laquelle le contenu numérique ou le service numérique est fourni en vertu du contrat de vente. Les délais prévus aux alinéas 1er et 2 sont suspendus pendant le temps nécessaire à la réparation ou au remplacement du bien, ou en cas de négociations entre le vendeur et le consommateur en vue d'un accord amiable.

Par dérogation aux alinéas 1er et 2, le vendeur et le consommateur peuvent, pour les biens d'occasion, convenir d'un délai inférieur sans que ce délai soit inférieur à un an.

Le vendeur informe le consommateur de ce délai inférieur de manière claire et sans équivoque. Lorsque ce n'est pas le cas, le délai visé à l'alinéa 1er ou 2, le cas échéant, est d'application. La charge de la preuve de cette obligation repose sur le vendeur.

§ 2. Le consommateur est tenu d'informer le vendeur de l'existence du défaut de conformité dans les deux mois à compter du jour où le consommateur a constaté le défaut. Le vendeur et le consommateur peuvent convenir d'un délai plus long.

§ 3. L'action du consommateur se prescrit dans un délai d'un an à compter du jour où il a constaté le défaut de conformité.

§ 4. Sauf preuve contraire, le défaut de conformité qui apparaît dans un délai de deux ans à partir de la délivrance du bien de consommation¹ est présumé exister au moment de la délivrance, sauf lorsque cette présomption n'est pas compatible avec la nature du bien de consommation ou la nature du défaut de conformité, en tenant compte notamment du caractère neuf ou d'occasion du bien de consommation.

§ 4/1. Dans le cas d'un bien comportant des éléments numériques, lorsque le contrat de vente prévoit la fourniture continue du contenu numérique ou du service numérique sur une période, la charge de la preuve quant à la question de savoir si le contenu numérique ou le service numérique était conforme au cours de la période visée au paragraphe 1er, alinéa 2, incombe au vendeur en cas de défaut de conformité qui apparaît au cours de cette période.

§ 5. Les dispositions du présent chapitre relatives à la garantie des défauts cachés de la chose vendue sont applicables à l'échéance des délais prévus au paragraphe 1er.

Garantie légale des vices cachés

Article 1641 de l'ancien Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 de l'ancien Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un bref délai, suivant la nature des vices rédhibitoires, et l'usage du lieu où la vente a été faite.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation conformément aux articles VI.47 et suivants du Code de droit économique.

(Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

—A l'attention de la société à responsabilité limitée (SRL) SECCES, agissant sous la dénomination commerciale « INEDITIS», dont le siège est établi à 7190 Ecaussinnes, Rue Bel-Air 19 et enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0779.805.071.

— Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous

.....
.....

— Commandé le (*)/reçu le (*)
.....

— Nom du (des) consommateur(s)
.....

— Adresse du (des) consommateur(s)
.....

— Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)
.....

— Date
.....

(*) Biffez la mention inutile